

Avoir une activité physique adaptée - Fiche conseil

Votre médecin vous a prescrit un programme d'activité physique adaptée dans le cadre de la prise en charge de votre artériopathie oblitérante des membres inférieures (AOMI).

La pratique d'une activité physique régulière est l'un de piliers essentiels du traitement de la maladie. Son efficacité est démontrée sur la réduction des symptômes et l'amélioration de la qualité de vie. Il est également très probable que l'activité physique joue un rôle bénéfique dans la réduction du risque de complications et de mortalité.

Dans le cadre de cette pratique, veuillez suivre les précautions habituelles conseillées à tous les sportifs (voir les 10 règles d'or du sportif en scannant le QR code correspondant).

En parallèle de la pratique de l'activité physique adaptée, il est essentiel d'adapter votre mode de vie en réduisant autant que possible votre niveau de sédentarité et en augmentant votre niveau d'activité physique dans votre vie quotidienne.

À l'issue du programme d'activité physique adaptée, il sera également essentiel de poursuivre la pratique d'une activité physique plusieurs fois par semaine.

Scannez les QR codes pour :

- évaluer votre niveau actuel de sédentarité et d'activité physique,
- obtenir des conseils pour augmenter votre activité physique au quotidien en dehors du sport,
- connaître les principales précautions à prendre lors de la pratique d'une activité sportive, en plus des précautions spécifiques à l'AOMI,
- trouver une maison Sport-Santé proche de chez vous. Les maisons Sport-Santé peuvent :
 - vous aider à trouver les ressources sportives adaptées à vos besoins,
 - évaluer vos capacités physiques et élaborer avec vous un programme personnalisé en lien avec des professionnels qualifiés.



Test de niveau d'activité physique (adulte)

SPF
Site



L'activité physique adaptée en BD

Coactis Santé
Site



Bouger plus

Manger Bouger
Site



Les 10 règles d'or du sportif

Ordotype
Site



Maisons Sport-Santé

Sport Santé Clic
Annuaire